

Département  
du Rhône.

Lyon, le 2 Novembre 1840.

**MAIRIE**

de la  
Ville de Lyon.

Secrétariat Général.

96.

Monsieur,

La Commission centrale nommée par M<sup>r</sup> le Préfet du Rhône pour la répartition des secours à accorder aux victimes de l'inondation Lyonnaise, a décidé que des quêtes à domicile seraient organisées sous le patronage de l'autorité Municipale et avec le concours du Clergé.

Votre zèle souvent éprouvé pour tout ce qui a rapport au bien public, me engage, Monsieur, à vous confier la mission, non moins honorable que délicate, de stimuler la bienfaisance publique, et j'ai la certitude que, dans une circonstance aussi pénible, vous ne refuserez pas de venir en aide à l'administration Municipale, pour soulager de si nombreuses infortunes.

La mission pour laquelle j'ose réclamer votre concours, de concert avec M. M. Buffar et Franc



serait limitée aux lieux ci-après: Montée des Cassiniers et de St Barthélemy jusqu'à la partie de Jourvier qui appartient à l'arrondissement  
Je vous prie de vouloir bien vous entendre avec ces M<sup>rs</sup> pour

M. Charrier Montée St Barthélemy 11

Commencer le plus tôt possible votre tournée dans l'arrondissement  
qui a été désigné.

Agitez d'avance, Monsieur, avec mes remerciemens pour  
la peine que je vais vous donner, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Le Maire de Lyon,

Ermey

(Nota) Le Cahier destiné à l'enregistrement  
des dons <sup>vous est</sup> ~~est~~ envoyé à ~~M<sup>r</sup>~~

Le Montant des Dons en argent sera versé  
à la caisse M<sup>r</sup>.



335



Monsieur  
Charrier,

Monsieur.



Monsieur H. Barthemy n.º 11

Lyon.